

Les bénévoles

de Tandem 64

Nos accompagnateurs-bénévoles sont des adultes (étudiants, personnes en activité ou retraitées) ayant le sens du partage, un peu de temps libre à donner et qui adhèrent aux valeurs défendues par la charte de l'association.

Ils ont de préférence le permis de conduire.

Les frais engagés lors des accompagnements sont pris en charge par l'association.

Les bénévoles doivent s'acquitter de la carte de membre.

La solidarité est une richesse.

**Elle crée du lien et
donne un sens à la vie.**

Envie d'adhérer à Tandem64 ?

Contactez nous

Lundi, mardi et mercredi :

9h-12h / 13h-17h

Jeudi : 9h-12h / 13h-18h

Vendredi : 9h-12h / 13h-16h

Venez nous rendre visite

le jeudi de 14h à 18h
lors de notre permanence

***Nous fixerons ensemble
un rendez-vous durant lequel
vous exprimerez vos souhaits.***

Association TANDEM64

Centre social de la Pépinière

4-8 av. Robert Schuman

64000 PAU

Tél. : 05 59 92 72 24

Mob. : 06 77 57 14 80

associationtandem@hotmail.com

www.tandem64.com



TANDEM 64

www.tandem64.com

Sur Pau et l'agglomération

**Pour rompre
l'isolement des
personnes âgées
et/ou en situation
de handicap,
Tandem propose
des accompagnements
individualisés**



Association TANDEM64

4-8 av. Robert Schumann -
64000 Pau

Tél. : 05 59 92 72 24

www.tandem64.com

Le concept

de Tandem 64

Grâce à son équipe de bénévoles accompagnateurs, Tandem64 facilite l'accès à la culture, aux loisirs, aux sports, à la détente... et aide à rompre l'isolement par des actions individualisées.

À qui s'adresse Tandem64 ?

Tandem64 s'adresse à des personnes vivant à domicile, habitant Pau et les environs :

- personnes majeures présentant un handicap moteur, sensoriel, intellectuel ou psychique
- personnes âgées

Les objectifs

de Tandem 64

Tandem64

- participe à l'épanouissement personnel de ses adhérents par l'accès à la culture et aux loisirs,
- favorise le maintien du lien social, l'intégration des personnes fragilisées et soutient leur autonomie,
- lutte contre l'isolement par des rencontres hebdomadaires, des accompagnements, des repas partagés.

Chaque Tandem est l'occasion d'un échange dans le cadre d'un loisir, un moment de convivialité entre un bénévole et une personne accompagnée.

Le fonctionnement des Tandems

Les sorties en duo sont à l'initiative de la personne accompagnée :

- le type d'activité, le lieu et l'heure sont choisis par le demandeur,
- les sorties peuvent se faire tous les jours de la semaine et le weekend,
- l'association se charge :
 - d'organiser et coordonner les tandems,
 - de trouver le « bon » accompagnateur

TANDEM 64

